

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2026_3_13

Objet : Désignation des représentants du Conseil Municipal à la Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) pour le centre d'enfouissement technique de la Vautubière

VOTE

**Liste n°1 : Continuons ensemble : 21 voix
Abstentions : 8 de M. LOMBARDO – Mme DELOUS – M. DUBOURDIEU – Mme MAROUZÉ - M. NOEL – Mme ISOARDO – M. MOUZON et M. CAMPANELLI**

Sont désignés titulaires :

**MARCILIAC Jérôme
TRANCHARD Céline
MARTIN Patrice
SPINELLY Éric**

Sont désignés suppléants :

**CLAUZEL Nathalie
BARBAROUX Charly
NERCY Julien
PALMERINI Denis**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 13 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le treize du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jérôme MARCILIAC, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée, le sept avril deux mille vingt-six.

Etaient présents :

M. MARCILIAC Jérôme, Mme WECKERLIN Carine, Mme GARCIA Chantal, Mme CLAUZEL Nathalie, M. SPINELLY Éric, Mme TRANCHARD Céline, M. BARBAROUX Charly, Mme GIORSETTI Marie-Laure M. PALMERINI Denis, Mme VALLET Christine, M. DI-SAPIO Lionel, Mme JOFES Graziella, M. MORGANTE Michel, Mme LEPAGE Jessica, M. LAURENT Sébastien, Mme THIERY Sylvie, M. NERCY Julien, Mme BERTOCCHIO-EGEA Josiane, M. MIGLIORE Rémi, M. LOMBARDO Yves, Mme DELOUS Céline, M. DUBOURDIEU Roland, Mme MAROUZÉ Véronique, M. NOEL Stéphane, Mme ISOARDO Linda, M. MOUZON André et M. CAMPANELLI Richard

Absents excusés donnant pouvoir :

M. AGARD Christophe à Mme GARCIA Chantal
M. MARTIN Patrice à M. SPINELLY Éric

Secrétaire de la séance : Mme GARCIA Chantal

Désignation des représentants du Conseil Municipal à la Commission de suivi de site de l'installation de stockage de déchets non dangereux de La Vautubière

Monsieur le Maire indique qu'il convient de désigner huit représentants (quatre titulaires et quatre suppléants) de la commune pour siéger au sein de la commission de suivi de site de l'installation de stockage de déchets non dangereux de La Vautubière, créée par l'arrêté préfectoral n°324-2014 CSS en date du 13 novembre 2014.

Cette commission a pour but de :

- Créer un cadre d'échange et d'information sur les actions menées par l'exploitant en vue de prévenir les risques d'atteinte aux intérêts protégés par l'article L511-1 du code de l'environnement
- Suivre l'activité de l'installation de stockage de déchets non dangereux lors de son exploitation ou de sa cessation
- Promouvoir l'information du public sur la protection des intérêts mentionnés à l'article L511-1 précité.

Il appartient en conséquence au Conseil Municipal de procéder à la désignation des quatre élus titulaires et des quatre élus suppléants appelés à siéger au sein de la commission de suivi de site de l'installation de stockage de déchets non dangereux de La Vautubière.

Les candidatures sont les suivantes :

Liste n°1 – Continuons ensemble

TITULAIRES	SUPPLEANTS
MARCILIAC Jérôme	CLAUZEL Nathalie
TRANCHARD Céline	BARBAROUX Charly
MARTIN Patrice	NERCY Julien
SPINELLY Éric	PALMERINI Denis

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

APPROUVE, à l'unanimité, la désignation à main levée des quatre élus titulaires et des quatre élus suppléants appelés à siéger au sein de la commission de suivi de site de l'installation de stockage de déchets non dangereux de La Vautubière.

PROCEDE à l'élection des quatre titulaires et des quatre suppléants. Les résultats du vote sont les suivants :

- Liste n°1 : Continuons ensemble : 21 voix
- Abstentions : 8

PROCLAME élus les titulaires et suppléants suivants pour siéger au sein de la commission de suivi de site de l'installation de stockage de déchets non dangereux de La Vautubière :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
MARCILIAC Jérôme	CLAUZEL Nathalie
TRANCHARD Céline	BARBAROUX Charly
MARTIN Patrice	NERCY Julien
SPINELLY Éric	PALMERINI Denis

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire



Jérôme MARCILIAC

La secrétaire de séance



Chantal GARCIA